

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 59 (1930)

**Heft:** 14

  

**Rubrik:** Programme des cours complémentaires ordinaires et des cours complémentaires agricoles et professionnels combinés du canton de Fribourg

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.03.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN

## PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

---

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. —  
Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

---

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à la Rédaction du *Bulletin pédagogique*, Ecole normale, Hauterive-Posieux, près Fribourg. Les articles à insérer dans le N° du 1<sup>er</sup> doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent et ceux qui sont destinés au N° du 15, avant le 3 du même mois.

Pour les abonnements ou changements d'adresse et les annonces, écrire à *M. L. Brasey*, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg. Compte de chèque II a 153.

Le *Bulletin pédagogique* et le *Faisceau mutualiste* paraissent le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où ils ne paraissent qu'une fois. On fait paraître, chaque année, dans un ordre proportionnel, 15 numéros du *Bulletin* et 5 du *Faisceau*.

---

**SOMMAIRE.** — Programme des cours complémentaires. — A propos de vocabulaire. — M. Lars Eskeland. — Pédagogie nouvelle. — † M. Joseph Thorin. — Le concours de la « Semaine suisse » 1930 dans les écoles du pays. — Centenaire de 1830. — Bibliographies. — Nominations. — Divers.

---

### Programme des cours complémentaires ordinaires et des cours complémentaires agricoles et professionnels combinés du canton de Fribourg

#### I. Répartition du temps :

a) *Cours complémentaires agricoles* : 80 heures annuelles, dont 50 heures d'enseignement agricole et 30 heures d'instruction générale.

Enseignement agricole proprement dit. . . . .	20 heures
Lectures agricoles. . . . .	10 »
Calcul oral et calcul écrit agricoles . . . . .	10 »
Comptabilité agricole . . . . .	5 »
Dessin approprié à l'agriculture. . . . .	5 »

50 heures

A reporter 50 heures

Instruction générale :

Enseignement religieux . . . . .	5 heures
Lecture et rédaction . . . . .	6 »
Géographie . . . . .	4 »
Histoire suisse . . . . .	4 »
Instruction civique . . . . .	6 »
Gymnastique. . . . .	5 »

30 heures

Total 80 heures

b) *Cours ordinaires* : 80 heures annuelles.

Enseignement religieux . . . . .	5 heures
Lecture et rédaction . . . . .	20 »
Connaissances professionnelles . . . . .	10 »
Calcul oral et calcul écrit . . . . .	10 »
Comptabilité. . . . .	5 »
Géographie . . . . .	5 »
Histoire suisse . . . . .	5 »
Instruction civique . . . . .	10 »
Dessin . . . . .	5 »
Gymnastique . . . . .	5 »

Total 80 heures

**II. Répartition des matières**

Sans contrecarrer les initiatives des instituteurs, initiatives dont nous les prions de nous transmettre les résultats d'ici à deux ans, nous pensons que les matières devraient être réparties de la façon suivante :

LECTURE (pour tous les cours, suivant le temps prévu).

*1<sup>re</sup> année* : Chap. 1, 4, 7, 9, 11, 14, 17, 19, 21 et 1<sup>re</sup> partie du chap. 25. En plus, une poésie au moins, au choix du maître.

*2<sup>me</sup> année* : Chap. 2, 5, 8, 12, 15, 18, 19, 20 et 2<sup>me</sup> partie du chap. 25. En plus, une poésie au moins, au choix du maître.

*3<sup>me</sup> année* : Chap. 3, 6, 9, 10, 13, 16, 17, 19 et 3<sup>me</sup> partie du chap. 25, avec revue générale des questions d'hygiène. En plus, une poésie au moins, au choix du maître.

RÉDACTION (pour tous les cours, avec adaptation pratique).

*1<sup>re</sup> année* : Entrée en matière : Lettre pratique à un garçon de 16 ans.

Spécialement : La narration. — La correspondance.

*2<sup>me</sup> année* : Spécialement : La description. — La correspondance.

*3<sup>me</sup> année* : Spécialement : La dissertation. — La correspondance.

## CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES

### a) *Cours ordinaires :*

*1<sup>re</sup> année :* Les facteurs de la production, chap. *Le climat* (La température, vents, pluies). Composition physique du sol, p. 123 à 126.

Dans la région de la plaine, Les céréales, p. 150.

Dans la contrée montagneuse, Nos pâturages, p. 201 à 207.

*2<sup>me</sup> année :* L'encouragement à l'agriculture, p. 103. Les engrais, p. 134 à 139. La pomme de terre, p. 158 à 166. Arboriculture, p. 181.

*3<sup>me</sup> année :* L'organisation au service de l'agriculture, p. 107. Les engrais artificiels, p. 139. L'industrie laitière, p. 207. Greffage, p. 182.

b) *Cours complémentaires agricoles :* selon programme établi par le maître et approuvé par la Direction de l'Instruction publique.

## LES MÉTIERS

Dans les cours urbains et dans les cours professionnels combinés avec les cours complémentaires ordinaires, le maître répartit sur trois ans, en tenant compte des métiers et des besoins professionnels des jeunes gens, le programme contenu dans le manuel. Pour tous les autres cours :

*1<sup>re</sup> année :* Chap. 1 et 2, p. 215 à 217. Chap. 1 et 2, Nos industries, p. 280, 281 à 284.

*2<sup>me</sup> année :* Chap. 3 et 4, p. 217 à 221. Chap. 3, p. 285. E. E. F. Collaboration entre l'artisanat et l'agriculture, p. 295.

*3<sup>me</sup> année :* Chap. 5, p. 221. Chap. 1, p. 223. Chap. 10, p. 298, La probité dans les affaires.

## ARITHMÉTIQUE ET COMPTABILITÉ

Au choix judicieux du maître, selon la force des élèves et les exigences de la profession.

## GÉOGRAPHIE

Chaque année, l'étude de la Suisse. En plus :

*1<sup>re</sup> année :* L'Europe.

*2<sup>me</sup> année :* L'Océanie et l'Afrique.

*3<sup>me</sup> année :* L'Amérique et l'Asie.

## HISTOIRE SUISSE

*1<sup>re</sup> année :* Des temps primitifs à la Réforme.

*2<sup>me</sup> année :* De la Réforme à la Restauration.

*3<sup>me</sup> année :* De la Restauration à nos jours.

Chaque année, étude à grands traits selon le résumé, p. 447.

## INSTRUCTION CIVIQUE

Chaque année, chap. 4 et 5. L'Etat, p. 459 à 469. En plus :  
*1<sup>re</sup> année* : La famille, La patrie, La société, p. 448 à 452.  
*2<sup>me</sup> année* : Le citoyen, ses devoirs et ses droits, p. 452 à 459.  
*3<sup>me</sup> année* : La Société des nations et revue d'ensemble.

## DESSIN

Chaque année, le maître suit un programme précis selon les directions du manuel et les exigences de la profession.

## CHANT

Chaque année, trois chants au choix.

## GYMNASTIQUE

Chaque année, le programme établi en vue des examens fédéraux des aptitudes physiques, p. 515 et 516.

Approuvé par la Direction de l'Instruction publique.

Fribourg, le 30 octobre 1930.

*Le Conseiller d'Etat, Directeur,*  
E. PERRIER.



## A PROPOS DE VOCABULAIRE

Dans une récente conférence régionale, M. l'Inspecteur faisait remarquer que nous donnions, dans nos classes, de nombreuses leçons de vocabulaire, mais que, trop souvent, ces mots, étudiés, puis relevés dans un cahier spécial, n'étaient pas employés par les élèves.

Cette observation est certainement très juste. Nos leçons de vocabulaire sont plus théoriques que pratiques. Cette lacune provient du fait que la préparation d'un exercice de vocabulaire profitable demande un temps assez long, dont les maîtres ne disposent pas toujours.

Je crois donc rendre service à mes collègues en leur présentant un genre d'exercice que ma pauvre petite expérience pédagogique me permet de reconnaître comme très utile et qui consiste à faire entrer dans des phrases, d'abord composées par le maître, puis par les élèves, les mots étudiés dans un chapitre de lecture.

Voici d'ailleurs un exemple de la méthode que je préconise. Le chapitre étudié est : « La forêt en automne », page 87, des *Pages choisies*.

Les mots à employer sont : Assoupi, austère, brumeux, brusquement, discret, exhalé, la frondaison, la futaie, l'illusion, l'intermittence, mélancolique, la quiétude, s'amenuiser, subtil, le taillis.